



## **Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez**

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0  
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833  
Courrier électronique : [info@munsar.ca](mailto:info@munsar.ca) Site web : [www.munsar.ca](http://www.munsar.ca)

Aux contribuables de la susdite municipalité

# **A V I S P U B L I C**

## **R È G L E M E N T 9 6 0 - 2 0 2 3**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :**

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 12 DÉCEMBRE 2023, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 960-2023 CRÉANT UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE FINANCEMENT D'UNE POMPE BROYEUR AINSI QUE TOUS LES FRAIS CONNEXES SERVANT AU RÉSEAU D'ÉGOUT MUNICIPAL .

LE PRÉSENT RÈGLEMENT VISE À MODIFIER LA GRILLE TARIFAIRE CONTENUE AU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF.

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 960-2023 ENTRE EN VIGUEUR LE 8 JANVIER 2024, DATE DU PRÉSENT.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

**DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE HUITIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-QUATRE.**

**(SIGNÉ)**

**ANICK BEAUVAIS**

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE**

**ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**  
**(RÈGLEMENT NUMÉRO 960-2023)**

JE, SOUSSIGNÉE, ANICK BEUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL LE HUITIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE HUITIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-QUATRE.**

(SIGNÉ)  
ANICK BEUVAIS  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE  
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE